

75 ans de la Sécurité Sociale

Frédéric Boccara

Première partie de l'intervention prononcée par l'auteur lors du débat organisé par l'association Convergence services publics à l'EN3S (École nationale supérieure de la Sécurité sociale), le 2 octobre 2020 à Saint-Étienne.

C'est une grande responsabilité qui s'impose à nous que de relever le véritable défi des 75

ans de la création de la Sécurité sociale – 75 ans de création... et de vie. Car c'est vraiment un défi, la Sécurité sociale aujourd'hui, face à la domination du capital, ses coûts, ses pouvoirs, sa logique. Un défi pour être à la hauteur de ce qui s'est fait hier, et qu'il s'agit de faire vivre et de prolonger.

Faire vivre et prolonger la Sécu. Qu'est-ce que cela veut dire ?

Certainement pas une commémoration passiviste en tout cas.

Cela demande :

1. De saisir l'ampleur de ce qui a été fait, son sens, sa portée.

2. De saisir ce qui est à faire :

– Face aux attaques et mises en cause régressives.

– Face aux défis nouveaux, de ce nouveau monde qui cherche à advenir mais qui est refoulé par l'ancien, celui du capital, où comme le dit le vieil adage que Marx aimait citer : « le mort saisit le vif ».

– Et ceci dans une conjoncture immédiate bien particulière, iné-

dite du point de vue sanitaire, mais aussi social et économique.

3. De poser l'enjeu d'oser aller plus loin, pour être fidèle à l'esprit qui a animé celles et ceux qui nous ont précédés.

J'ai en vue l'énorme enjeu mobilisateur nouveau autour des deux grandes questions que sont l'emploi et la relation aux entreprises. Elles taraudent à la fois notre société et la Sécu ! Il s'agit d'un grand projet politique et social que nous désignons sous le nom de « Sécurité d'emploi ou de formation » (SEF). Mais d'autres cherchent en ce sens, comme lors de ce colloque, la CGT et Sud-Solidaires.

Je voudrais dire en effet le besoin, l'exigence des gens et de la situation objective, d'un projet mobilisateur, nouveau, à la hauteur des défis du 21^e siècle. Avec tout ce que cela implique de luttes, de rapport de forces, d'idées et de créativité.

Comme l'a pu être en son temps la Sécu.

Un projet qui tienne compte à la fois de la maturation de la société et des expériences historiques, des réussites comme des échecs.

Un projet qui, comme celui de la Sécu en son temps, peut consti-

tuer à notre sens, au sens du PCF, que je représente ici, le ferment fondamental d'une recomposition idéologique de la gauche voire, au-delà, des progressistes.

Une recomposition sur un contenu ! Un ferment qui donne une orientation positive, un cap et sert de boussole pour rompre vraiment avec cette conciliation avec le capital, avec la logique du marché, qui s'est ouverte à gauche à partir de 1983-1985 et s'est développée ensuite.

Il s'agit à la fois des principes de contre-offensive pour une réforme de progrès de la protection sociale, mais surtout du nouveau projet de Sécurité d'emploi ou de formation dont je dirai quelques mots.

Le sens de ce qui a été fait avec la création de la Sécurité sociale

Je me concentrerai sur quelques éléments.

Un principe fondamental est instauré

On reçoit selon ses besoins, on contribue selon ses moyens. Du moins en principe, car bien sûr dès le début ce principe a été attaqué,

et continue de l'être, avec par exemple la montée d'une vision «assurantielle» de la protection maladie...

Mais voyons bien que ce principe, c'est une avancée énorme, considérable. C'est, je dirai, du communisme en actes!

Début ou éléments de dépassement du marché

Allons un petit peu plus au fond. Dans le fonctionnement de la Sécurité sociale, on utilise certes de la monnaie, mais fondamentalement il ne repose pas sur un échange. Car (1) il n'y a pas de notion d'équivalent, en contrepartie du service, (2) il y a un engagement et des obligations de réciprocité, mais pas dans une contractualisation individuelle d'un offreur et d'un demandeur, (3) il y a une obligation sans dépendance individuelle de type dominant/dominé.

– Pas d'équivalent: on ne se pose pas la question de l'équivalent quantitatif en contrepartie de la circulation monétaire (qui est donc un transfert, et non un échange).

– Il y a des engagements et une réciprocité, mais contrairement à un contrat entre deux individus tel que le conçoit l'idéologie du libéralisme, la réciprocité est «sociale», avec des tiers elle ne s'effectue pas dans une réciprocité contractuelle entre deux individus. Elle construit société.

– Obligation. Il y a une obligation de cotiser, de «donner», si on veut. Ce qui est fondamental (par rapport par exemple à une assurance privée), mais cette obligation ne crée pas, en principe, de dépendance individuelle, de lien de pouvoir des un.e.s sur les autres. Au contraire, il y a une sorte de principe de rotation des rôles: un jour on est en bonne santé, demain, on ne l'est pas, mais d'autres le seront, qui financeront les moyens nécessaires pour soigner les malades, etc. Et ceci, est vrai pour les pauvres... mais aussi pour les riches!

La Sécurité sociale, ce n'est donc pas le marché. C'est un début de dépassement radical du marché, d'une part, mais sans retour à la dépendance personnelle féodale, de la charité, d'autre part.

C'est du moins le cas pour les principes car il faut y mettre beaucoup de bémols, compte tenu de «l'encadrement» de la Sécurité sociale dans une société très marchande...

Dans le même temps, ces principes sont contrecarrés par le marché, car la Sécurité sociale n'est pas un îlot. J'ai parlé des assurances privées, mais le marché, c'est aussi le marché du médicament. Ces principes sont aussi contrecarrés par une forme de domination administrative autoritaire et impersonnelle, technocratique, qui va de pair avec le recul de la démocratie avec aussi des formes d'étatisation. Même s'il y a eu d'autres reculs depuis, les ordonnances de 1967 marquent un moment très important de ce recul démocratique, avec tout particulièrement la suppression des élections et la notion de «parité» 50/50 salariés/employeurs, alors qu'auparavant le rapport était 75/25. Permettez-moi de remarquer que le rapport salaires/profits est autour de 66/33...! La démocratie était pourtant au cœur du système initial. Et la Sécurité sociale peut être vécue comme un appareil extérieur, alors qu'elle devrait être le bien de ses ayants droit.

Mais au fond, retenons le nouveau, instauré avec ces grandes décisions de 1944-1945: un début de dépassement du marché, sans revenir en arrière vers des dépendances féodales, avec un fonctionnement basé sur des dons et contre-dons, obligatoires et non individuels, au lieu de l'échange. Mais aussi le principe de développement de l'autre et de la santé de chacun inscrit dans le fonctionnement même de la société. Bref, une contribution majeure à un mixte de transition, dépassant la société capitaliste marchande. C'est dire la modernité de ce qui a été engagé alors. Et le besoin de le poursuivre!

Rôle économique de la Sécurité sociale et issue à la crise de l'entre-deux-guerres

D'une part elle va impulser une demande solvable nouvelle, importante. Elle rend solvable une consommation de santé. Elle participe donc de la reprise économique de longue période après la Seconde guerre mondiale. C'est la vision dite «keynésienne» la

plus connue sur laquelle insistent souvent les économistes. Mais il y a deux autres choses importantes qui expliquent au fond son rôle fondamental non pas pour la reprise mais dans la résolution de la crise profonde de longue période de l'entre-deux-guerres¹. C'est la dimension qualitative de cette nouvelle demande, et c'est son action sur «l'offre».

En effet, la Sécurité sociale impulse non seulement plus de demande, mais une demande de nature nouvelle, de santé moins matérielle, plus servicielle (même si elle exige beaucoup plus d'industrie et de matériel qu'on ne le croit souvent comme le montrent les défaillances de notre système de santé face à la pandémie de la Covid-19).

Et surtout, la Sécurité sociale va développer les travailleurs et les travailleuses, leur santé mais aussi, avec la prévention, une forme de bien-être, etc. Toutes choses qui vont participer de la sortie de crise et permettre de redémarrer sur la base d'une efficacité nouvelle, face à la crise de rentabilité, avec des éléments nouveaux dans la régulation économique. En effet, une partie des avances pour l'activité économique n'est pas traitée comme du capital à rentabiliser. On n'exige pas d'elles un profit. Ce sont des avances pour le développement des êtres humains, à travers le financement monétaire d'un déficit de la Sécurité sociale, à sa création. Et cela permet un développement d'ensemble qui n'aurait pas été possible, y compris une meilleure efficacité productive, qui participe de la sortie de la période de longues difficultés. De même, et j'y viens dans un instant, une partie des richesses créées n'est ni du salaire, ni du profit, mais va servir au développement des êtres humains, qu'ils soient travailleurs. ses ou pas.

C'est la réponse progressiste de ce qui a été théorisé par Paul Boccarda comme CME-S (capitalisme monopoliste d'État social), système qui s'est mis en place (avec des différences) dans l'ensemble des pays capitalistes développés après 1944-1945.

La cotisation

On pourrait insister sur beaucoup d'autres choses. Je veux insister sur

1. « C'est la terrible crise que notre pays subit depuis plusieurs générations qui lui impose ce plan national et cohérent de sécurité », Ambroise Croizat, intervention du 9 août 1946 à l'Assemblée nationale.

la cotisation sociale qui est une création fondamentale.

Qu'est-ce que c'est fondamentalement ?

Partons du fond des choses. Dans toute société, il y a des gens qui travaillent et d'autres qui ne travaillent pas. Aucune société ne comprend que des travailleurs, c'est impossible.

Celles et ceux qui travaillent produisent donc plus que pour eux seuls. Dans notre société capitaliste, les salariés produisent leur salaire et au-delà.

Le salaire, c'est le moyen de subsistance directe et la contrepartie d'un travail quantifié, émanant d'un contrat dans un rapport marchand. L'au-delà du salaire, c'est ce que Marx appelle la plus-value, qui correspond au « surtravail » effectué par les travailleurs au-delà du travail nécessaire à leurs seuls besoins.

Dans le capitalisme classique, la plus-value est transformée en profit : elle est appropriée par le capital et on la fait entrer dans la logique de rentabilité du capital.

Avec l'instauration de la Sécurité sociale, cet au-delà du salaire est utilisé en partie pour la Sécurité sociale, c'est-à-dire pour le développement de toutes et tous. C'est ce que permet la cotisation sociale. C'est-à-dire une prise sur les richesses créées, au-delà du salaire, qui ne diminue pas, au détriment du profit.

La cotisation sociale, si l'on veut, c'est une prise sur le produit social du travail au détriment des profits mais pas au détriment du salaire. Elle est calculée sur la base du salaire, mais elle n'est pas prise sur le salaire, elle est prise sur le reste de la richesse créée par les travailleurs. C'est une prise, au détriment des profits !

C'est une innovation très profonde. On ne la mesure peut-être pas totalement, par exemple quand on parle de « salaire socialisé ». Il faut avoir la hardiesse de voir qu'on a créé quelque chose de très nouveau qui n'est ni salaire, ni profit. Comme souvent dans l'histoire, ainsi qu'aimait à le souligner le grand historien médiéviste Marc Bloch, fondateur de l'école des Annales, on nomme avec des mots du passé une chose très nouvelle dans laquelle la nouvelle réalité rentre pourtant mal...

On comprend pourquoi le grand patronat et le grand capital n'ont de cesse de réduire les cotisations sociales : c'est une prise au détriment des profits, pas sur les salaires même si elle va au monde du travail pour une part majoritaire ! Une prise pour développer les êtres humains, pas pour développer les moyens de production matériels.

Enfin, la cotisation est directement liée à l'entreprise et à la production de richesse. C'est-à-dire que la gestion de l'entreprise et sa capacité à développer l'emploi est la base même de développement du sys-

“

On comprend pourquoi le grand patronat et le grand capital n'ont de cesse de réduire les cotisations sociales : c'est une prise au détriment des profits, pas sur les salaires même si elle va au monde du travail pour une part majoritaire !

”

tème et de la protection sociale. Le système est solidarisé par l'emploi et par la production. Le développement de la base emploi est décisif.

Un mot de plus là-dessus. Quand la cotisation est prélevée directement dans l'entreprise, d'une part elle fait donc partie intégrante de ses coûts : le développement des êtres humains (pas seulement des salariés employés par elle) doit être intégré dans les gestions. Elle doit en tenir compte, ou plutôt « précompte » si j'ose dire.

D'autre part, ce prélèvement s'effectue avant même que le revenu soit séparé en salaires et profit : ce n'est pas une fiscalité du travail, ni du capital ! La cotisation intervient avant la répartition des revenus. C'est bien un prélèvement sur le produit social du travail, qui n'ampute pas le salaire, loin de là ! C'est une très grande différence avec la fiscalité classique ou avec la CSG.

Malgré toutes les attaques, les dépenses de la Sécurité sociale n'ont quasiment pas cessé de progresser depuis la création de la Sécurité sociale, tirant l'ensemble des dépenses de protection sociale (c'est-à-dire en incluant en outre le chômage, le minimum vieillesse, le RSA, les APL...) dont elles continuent à représenter l'essentiel. ■

Dépenses de protection sociale [en % du PIB]

